

TIRÉ À PART

Le texte présenté ici est la conclusion de l'*Inventaire des activités de recherche au collégial*. Cet inventaire est le résultat d'une recherche qui a été menée l'an dernier et dont nous avons fait mention dans le premier numéro de *Pédagogie collégiale* (octobre 1987). Les auteurs du rapport sont Robert Ducharme, Yvon Bois et Maxime Poirier du cégep Saint-Jérôme et Javet Stern du cégep Dawson.

On peut obtenir copie du rapport en appelant au cégep de Saint-Jérôme : [514] 435-1580.

Inventaire des activités de recherche au collégial

Le présent inventaire des activités de recherche au collégial fait état de l'émergence et du développement de la recherche dans les collèges du Québec. Il trace le portrait des chercheurs et de leurs projets ainsi que celui des services d'aide et d'encadrement dont ils bénéficient dans l'accomplissement de leurs travaux.

La partie historique de ce rapport rappelle que la recherche s'est progressivement imposée dans les collèges durant les années 70, après avoir été ignorée de ceux qui devaient mettre en place les réformes de l'enseignement supérieur québécois. Préoccupée d'abord par les problèmes pédagogiques et organisationnels, elle s'est ensuite rapidement intéressée aux questions disciplinaires et technologiques. Stimulée par la mise en place de structures adéquates, tant à l'intérieur des collèges qu'à la DGEC et au Ministère, et soutenue par une abondante quantité de documents officiels en sa faveur, la recherche au collégial n'a pas tardé à se faire accréditer auprès des instances responsables du développement des collèges, d'une part, et du développement de la recherche dans la société québécoise, d'autre part. Cette reconnaissance s'est accentuée durant les années 80 à un point tel que plusieurs chercheurs des collèges sont maintenant considérés par les organismes subventionnaires comme les égaux de leurs collègues universitaires.

Quant aux chercheurs, ils représentent autour de 10 % du personnel des collèges. Ils sont majoritairement des

enseignants, sont principalement actifs depuis les cinq dernières années, ont plus de 11 années d'expérience dans l'enseignement collégial, détiennent surtout des diplômes de maîtrise et comptent plus de 18 années de scolarité.

Le portrait des projets de recherche, quant à lui, dévoile que plus de 40 % d'entre eux sont actuellement en cours de réalisation (1987-1988), qu'ils se répartissent presque en parts égales entre la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la recherche-développement et que la recherche pédagogique domine les objets de recherche avec une fréquence de 46 %, suivie de près par la recherche disciplinaire avec 36 %. D'ailleurs, cette importance des recherches pédagogiques et disciplinaires se répercute dans l'apparition des types dominants de recherche au collégial. On constate que ce sont les types de recherche fondamentale-théorique-disciplinaire, fondamentale-expérimentale-disciplinaire, développement-opérationnel-pédagogique et appliquée-théorique-pédagogique qui se présentent comme les grands créneaux de la recherche au collégial.

Relativement aux subventions, l'inventaire révèle que moins de la moitié des projets font l'objet d'une demande de subvention et qu'à peine le tiers en obtiennent une. Les projets qui font l'objet d'un support financier sont davantage supportés par leurs collèges ainsi que par le ministère, via les programmes de la DGEC, que par les grands organismes subventionnaires.

En outre, la recherche au collégial se réalise davantage individuellement qu'en équipes, bien qu'elle donne lieu à plusieurs expériences de collaboration, notamment avec des chercheurs de son propre collège. Enfin, plus des deux tiers de ces projets de recherche ont fait l'objet d'une publication, principalement sous forme de rapports, de mémoires ou de livres.

Quant au portrait des services d'aide et d'encadrement à la recherche, rappelons que les personnes ressources sont très expérimentées et qu'elles connaissent bien le milieu collégial où elles œuvrent en moyenne depuis plus de 12 années. Leur affectation aux services de recherche est cependant plus récente et date des grands changements d'orientation du ministère envers la recherche au collégial, au début des années 80. Elles sont fortement scolarisées et détiennent surtout des diplômes de maîtrise. Elles exercent principalement des fonctions de conseillers pédagogiques ou de cadres et partagent l'encadrement à la recherche avec de nombreuses autres tâches reliées au perfectionnement et à l'aide pédagogique auprès des enseignants.

Le portrait des services d'aide et d'encadrement aux chercheurs permet, en outre, de souligner la polyvalence remarquable des conseillers pédagogiques et des cadres qui œuvrent en tant que personnes ressources auprès des chercheurs. Ces personnes ont à partager leur temps et leur travail entre des fonctions très disparates et souvent incompatibles. Elles sont

responsables du perfectionnement et de l'aide pédagogique auprès des enseignants en même temps qu'elles encadrent les activités de recherche et qu'elles partagent bon nombre de dossiers reliés au développement des collègues. De plus, dans le seul secteur de la recherche, elles doivent diversifier leurs investissements d'énergies en tenant compte des besoins fort disparates des chercheurs. Les uns demandent du financement, d'autres du support à l'émergence de projets, d'autres du soutien à la publication et d'autres encore de l'expertise méthodologique. Les exigences à leur égard varient souvent en fonction de l'état de préparation des chercheurs. Plus ces derniers sont en émergence, plus ils accaparent de ressources d'aide et d'encadrement.

Les chercheurs sont peu nombreux à utiliser les services de recherche de leurs collègues respectifs, mais ceux qui les utilisent sont néanmoins très satisfaits. À cet égard, nos résultats établissent que les personnes ressources sont à l'affût des besoins des chercheurs et qu'ils ajustent leurs tâches en fonction des demandes qui leur sont adressées.

Quant aux retombées des recherches, elles apparaissent abondantes, principalement en ce qui concerne la recherche à caractère pédagogique. C'est surtout sur l'enseignement ainsi que sur le département que de telles retombées se manifestent. La recherche disciplinaire, pour sa part, profite davantage aux chercheurs et ses retombées se manifestent principalement sur l'habileté à faire de la recherche ainsi que sur la réputation du chercheur dans les milieux scientifiques.

Insistons, en terminant, sur le fait que les structures et les services de recherche, si complets soient-ils, ne remplaceront jamais le dynamisme des chercheurs eux-mêmes. Ils ne sont pas là pour créer la recherche, mais bien pour la permettre, la soutenir, l'encadrer et la stimuler.

Telles sont en substance les résultats de l'inventaire des activités de recherche au collégial. 